Dehors les citoyens ! Des cours criminelles vont expérimenter les procès sans jurés populaires

06/09/2019 à 18h40

- Sept départements vont expérimenter les procès criminels sans jurés populaires.
- Ce jeudi, un homme va être jugé pour tentative de viol par des magistrats uniquement.
- Le but est de réduire les délais de jugement alors que les cours d’assises sont engorgées.

www.20minutes.fr